

Index AI : PRE01/538/2013  
11 October 2013

## **Koweït. Il faut rejeter la proposition de « tests médicaux » homophobes sur les travailleurs migrants**

La proposition visant à instaurer des « tests médicaux » obligatoires pour empêcher les travailleurs migrants considérés comme « homosexuels » ou transgenres d'entrer au Koweït et dans les autres pays du Golfe persique est scandaleuse et devrait être rejetée d'emblée, a déclaré Amnesty International.

« Cette proposition ne fait que stigmatiser un peu plus des personnes qui souffrent déjà de niveaux extrêmement élevés de discrimination et de violences en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, réelle ou perçue », a signalé Philip Luther, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Au lieu de continuer à exercer des discriminations contre les lesbiennes, les gays et les personnes bisexuelles, transgenres et intersexuées, les autorités koweïtiennes devraient s'efforcer de faire en sorte qu'aucun individu ne soit harcelé ou brutalisé pour ce qu'il est, et d'abolir les lois qui érigent en infraction des actes sexuels entre adultes consentants. »

Cette nouvelle proposition, présentée le 7 octobre par Yousuf Mendkar, directeur du service de la santé publique au sein du ministère koweïtien de la Santé, prévoit que toute personne considérée comme « homosexuelle », transgenre et/ou travestie à l'issue d'un « test médical » se verra automatiquement refuser l'entrée sur le territoire du Koweït.

Cette proposition fera l'objet d'un débat lors d'une rencontre du Comité central du Conseil de coopération du Golfe pour le programme relatif à la main-d'œuvre expatriée, qui doit se tenir à Oman le 11 novembre.

Les travailleurs migrants venant de certains pays, en particulier d'Asie du Sud et du Sud-Est, doivent se soumettre à des évaluations médicales quand ils effectuent une demande pour un permis de travail au Koweït ou dans d'autres pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Si la proposition est adoptée, les « tests médicaux » seront ajoutés à ces évaluations.

« Les autorités du Koweït et des autres États du CCG doivent rejeter toute proposition visant à instaurer ces “tests médicaux” discriminatoires visant à “déterminer” l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des personnes qui entrent dans le pays », a déclaré Philip Luther.

« Ces tests sont une insulte au droit fondamental à la vie privée et ils montrent que les persécutions fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre se poursuivent. »

Au Koweït, les relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe sont illégales et les contrevenants encourrent jusqu'à 10 ans de réclusion.

Aux termes du Code pénal, le fait d'« imiter les personnes du sexe opposé » est une infraction passible d'amende ou d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à un an.

Ces dernières années, Amnesty International a eu connaissance d'informations de plus en plus nombreuses faisant état de violences envers des lesbiennes, des gays ou des personnes bisexuelles, transgenres ou intersexuées au Koweït. Des cas de harcèlement, d'arrestations et de détentions arbitraires, de coups et blessures, de torture et d'agressions sexuelles ont notamment été signalés.

« Ce type de traitement différentiel constitue une violation manifeste du principe de non-discrimination, reconnu dans de nombreux traités relatifs aux droits humains auxquels le Koweït est partie », a souligné Philip Luther.